

PREFACE

Bernard Dione Maître de conférences CAMES

Professeur Assimilé

Directeur du LARSIC

EBAD-UCAD

Les savoirs endogènes en question

Qu'on les désigne par le concept de « Savoirs endogènes », de « savoirs traditionnels », de « savoir locaux », ou de manière on ne peut plus prosaïque de « savoirs vernaculaires », de « savoirs autochtones », ou tout simplement de « savoirs indigènes », la question des savoirs produits par les communautés en dehors des sphères de la recherche classique, préoccupe de plus en plus la communauté scientifique. Si leur marginalisation relevait d'un certain européocentrisme visant à justifier la traite négrière, puis la colonisation et la mission civilisatrice, leur prise au sérieux par les chercheurs des différentes disciplines aussi bien des sciences sociales que des sciences de la nature relève de nos jours d'une double exigence : (1) d'abord, celle de justice cognitive, (2) ensuite, celle de mettre la recherche au service d'un développement local durable.

1. La justice cognitive.

En effet, la connaissance scientifique, d'un point de vue académique, est souvent définie comme étant une connaissance produite à la suite d'un processus rigoureux, systématique de collecte de données observables et vérifiables, à partir du monde empirique (celui que nous connaissons à travers nos sens), en vue de décrire, d'expliquer, de prédire ou de contrôler des phénomènes (Fortin, 1988). Elle s'oppose aux autres formes de connaissances, qui elles sont considérées comme de l'ethnoscience, de la superstition ou, plus brutalement, comme de la non-connaissance. Dans notre colonialité mentale, la connaissance scientifique, celle produite par l'homme « moderne », s'oppose à celle préscientifique qui, elle est le fait du sauvage ou primitif.

C'est ce phénomène que Shiv Visvanathan appelle un « écocide ». Ce dernier peut revêtir trois formes : dans la première, la nature et un peuple, ainsi que le système de connaissances qui les accompagnent, sont soit éliminés, soit muséalisés. Dans la seconde, la connaissance est ghettoïsée et considérée comme non officielle ou illégale par une sorte

d'apartheid intellectuel. Dans la troisième, les connaissances sont hiérarchisées de sorte que le domaine traditionnel soit étiqueté comme la forme mineure et peut au mieux exister en tant que connaissances marginales pratiquées au sein de l'économie informelle.

C'est contre cet « écocide » que Shiv Visvanathan (2009 ; 2016 ; 2021) a forgé le concept de justice cognitive. La justice cognitive exprime la reconnaissance du droit de différentes formes de connaissances à coexister. Mais, cette reconnaissance de la pluralité des connaissances doit aller au-delà de la simple tolérance ou du libéralisme. Elle doit être une reconnaissance active du besoin de diversité. Pour ce faire, il est indispensable que la reconnaissance des connaissances, ne soit pas seulement érigée en méthode ; elle doit devenir tout simplement un mode de vie. Cela présuppose que la connaissance soit intégrée dans l'écologie des connaissances où chaque connaissance a sa place, sa revendication à une cosmologie, son sens en tant que forme de vie. En ce sens, la connaissance n'est pas quelque chose à abstraire d'une culture en tant que forme de vie ; elle est liée à la subsistance, à un cycle de vie, à un mode de vie (Visvanathan, S., 2021).

La quête de justice cognitive est une démarche recherche de rencontres, de possibilités de dialogue, d'expériences de pensée, de conversation de cosmologies et d'épistémologies. Elle vise avant tout un dialogue des sciences, qui « n'a plus besoin d'être mené à travers les anciennes dichotomies de la tradition et de la modernité » pour reprendre les termes de Vivanathan.

2. Le développement local durable.

La quête d'un développement local tend à s'imposer de plus en plus dans le domaine des politiques publique depuis plus de deux décennies. Il est présenté comme un mode de développement alternatif qui traduit la volonté d'augmenter l'efficacité des politiques publiques en les rapprochant des acteurs locaux. Cette pratique a trouvé un écho favorable dans les territoires, axant leurs stratégies de développement sur la mise en valeur de ressources locales et s'appuyant sur des démarches volontaristes et endogènes (Angeon & Callois, 2005). Le concept de développement local durable permet de corriger « la dimension occidental-centriste et impérialiste » du développement (Piron, et al., 2016). Il privilégie les enjeux locaux et repose sur la prise en compte des valeurs et des savoirs des populations et leur participation active dans la définition des priorités collectives.

Dans un tel contexte, les chercheurs doivent, à partir d'une recherche action dynamique, capitaliser les connaissances tacites des populations pour donner un fondement solide au développement local. On le voit donc, la recherche d'un développement local durable est inséparable de l'idéal de justice cognitive. Ce numéro de la RSSI s'inscrit résolument dans ces deux perspectives à travers les

thématiques traités, tout en marquant un lien intrinsèque avec les sciences de l'information et de la communication, puisqu'il est question d'interaction entre les connaissances locales et les connaissances scientifiques mais aussi de la gestion de connaissances. En effet, ce processus d'interaction fait référence à la manière dont ces connaissances sont nées, développées, transmises et acquises au sein d'une communauté, d'une famille ou d'une culture particulière.

Il est donc question de « savoirs » puisqu'ils sont marqués par des phases d'observation, d'apprentissage et/ d'expérience qui peuvent en faire un savoir formel, objectif, pour faire appel à la notion de validité. Les différentes propositions du présent numéro permettent de présenter les savoirs endogènes comme un outil de développement technologique du fait qu'au même titre que la « connaissance », ils sont cherchés, trouvés, interrogés, enseignés (transmis) au sein d'une communauté ou de la société, et l'ensemble ces procédés suggère la prise en compte des SIC. Comme l'affirme Le Coadic (1984) il est question en SIC de lien « établi entre les phénomènes des rapports universels et nécessaires autorisant la prévision des résultats (effets), dont on est capable de maîtriser expérimentalement la cause ou de la dégager pour l'observation. Et d'étudier les processus sociaux qui permettent la distribution de l'information » (Le Coadic, Y. F.,1984). Ce faisant, la nature même de savoirs endogènes implique de jeter un regard sur l'épistémologie sociale (Thomas Kuhn (1983), Goldman Alvin I. (1994), Latour Bruno (2005), Birger Hjørland (2023) en interrogeant les conditions sociales, culturelles et politiques qui influencent la manière dont les individus et les groupes acquièrent, utilisent et transmettent des connaissances. En définitive, ce numéro invite à penser à une « *approche décoloniale* » des sciences en remettant en question l'hégémonie occidentale qui marginalise ces savoirs en leur donnant une place dans les espaces scientifiques et en envisageant des méthodes adaptées pour les archiver, les préserver et les diffuser dans le respect des droits de propriétés pour ainsi ouvrir de nouvelles formes de collaboration entre savoirs traditionnels et sciences modernes.

Bibliographie

- Angeon, V., & Callois, J. M. (2005). Fondements théoriques du développement local: quels apports du capital social et de l'économie de proximité?. *Économie et institutions*, (6-7), 19-50.

- Goldman, A. I. (1994). Argumentation and social epistemology. *The Journal of Philosophy*, 91(1), 27-49.
- Hjørland, B. (2023). Social epistemology, in *Encyclopedia of Knowledge Organization*. ISKO France keynote held in Lyon 19.–20. October 2023; <https://www.isko.org/cyclo/se>.
- Kuhn, T. S., & Meyer, L. (1983). *La structure des révolutions scientifiques* (Vol. 2). Paris: Flammarion
- Latour, B. (2005). *La science en action: introduction à la sociologie des sciences* (p. 663). Paris: La Découverte/Poche.
- Le Coadic, Y. F. (1984). *La science de l'information: aspects structurels et institutionnels d'une nouvelle interdiscipline*. Accès : bbf.enssib.fr
- Le Coadic, Y. F. (1984). *La science de l'information: aspects structurels et institutionnels d'une nouvelle interdiscipline*. Accès : bbf.enssib.fr
- Piron, F. (2016). *Justice cognitive, libre accès et savoirs locaux: Pour une science ouverte juste, au service du développement local durable*. Éditions science et bien commun.
- Visvanathan, S. (2009). *The search for cognitive justice*. Seminar.
- Visvanathan, S. (2016). *La quête de justice cognitive. Justice cognitive, libre accès et savoirs locaux. Pour une science ouverte juste, au service du développement local et durable*, 44-55.
- Visvanathan, S. (2021). *La recherche de la justice cognitive* [en ligne]. Disponible sur : https://www.india-seminar.com/2009/597/597_shiv_visvanathan.htm/ (Consulté le 19/11/2024).